



Paris, le jeudi 24 février 2011

COMMUNIQUE DE PRESSE

Concours national du meilleur reportage
pour les 7 - 18 ans

« *Les risques, ma commune et moi* »

Pour sensibiliser les jeunes à la prévention des risques, le **ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement** lance un **grand concours national** : « **Les risques, ma commune et moi** »

Vous avez entre 7 et 18 ans ? Alors devenez reporter dans votre commune !

Pour participer, rien de plus simple : plongez-vous dans la peau d'un journaliste de terrain, d'un vidéaste, d'un photographe ou d'un illustrateur et réalisez votre mission seul(e) ou avec vos amis, en classe ou en famille.

Le thème de votre reportage ?

Les risques prévisibles : les inondations, les tremblements de terre, les tempêtes, les avalanches, les feux de forêts etc. et les catastrophes passées dans votre commune ou une commune de votre choix.

La forme de votre enquête ?

- **entre 7 et 14 ans** : un document accompagné de photos, de dessins, de schémas ou de plans vous est demandé.
- **entre 11 et 14 ans** : vous pouvez également joindre à votre document, un film numérique de 10 minutes maximum.
- **entre 15 et 18 ans** : vous êtes invité(e) à réaliser un reportage vidéo numérique de 5 à 15 minutes.

Soyez créatifs et n'hésitez pas à **interviewer des témoins, des experts** ou des **personnalités influentes** dans votre région, votre reportage n'en sera que plus instructif !

Rendez-vous sur le site Internet dédié à la prévention des risques majeurs

www.prim.net/concours

Téléchargez les modalités de participation au concours dès aujourd'hui et déposez votre exposé -reportage **avant le 15 mai 2011**.

En proposant ce concours ludique et attractif, le ministère souhaite attirer l'attention des jeunes métropolitains, leur faire prendre conscience des risques majeurs existants en France et leur rôle dans la réduction des risques de catastrophes.

Le concours sera relayé par plusieurs partenaires : Les Eco-Maires ; Les Petits Citoyens et Natures et Découvertes, des institutions et des associations.

L'ensemble des travaux sera librement consultable par la suite sur Internet et sous réserve du respect de leur droit d'auteur et de l'avis du jury du présent concours sur Internet.

Contacts presse :

Ministère du Développement durable – Bureau presse : 01 40 81 18 07
Agence 6-12 : 01 42 77 52 62

www.developpement-durable.gouv.fr